



Bulletin municipal

n°535

Décembre 2022

LAMPAUL-PLOUDALMEZEAU

Médecin de garde : ☎ 15 **Pompiers :** ☎ 18 **Gendarmerie :** ☎ 17 **Urgences :** ☎ 112
Pharmacies de garde : appeler le 32 37, du samedi 19h au lundi 9h, ainsi que les nuits de la semaine.
Secours catholique : ☎ 06.87.12.70.81 ou 06.78.50.69.18 **Secours populaire :** 02.98.44.80.43
A.D.M.R de l'Iroise : Espace Clos Nevez, route de Plouzané à Saint-Renan. ☎ : 02.98.32.60.04. Antenne de Ploudalmézeau ☎ : 02.98.48.06.90.
Service Eau et Assainissement : pour toute demande concernant l'eau et l'assainissement, merci de prendre contact avec le service de la CCPI au 02.98.84.39.40.
SNSM : Alain QUIVORON (06.59.38.54.84) ou Jean Jacques LE LANN (07.83.69.87.61) **Urgences Secours en mer :** ☎196
Conciliateur de justice : Mr Prietz. Permanence tous les jeudis après-midi sur rendez-vous à la mairie de Ploudalmézeau. ☎ 02.98.48.10.48.
R.A.I.L EMPLOI-SERVICES : Service aux particuliers et mise à disposition de personnel auprès des entreprises et collectivités. Rue du Léon 29830 PLOUDALMEZEAU. ☎ 02.98.48.01.68 et contact@rail-emploi-services.fr
F.N.A.T.H : (Association des accidentés de la vie) Permanences juridiques en mairie de Ploudalmézeau le 3^{ème} mardi du mois de 15h30 à 16h30.
Antenne CLIC à la CCPI : Services à la personne pour les plus de 60 ans. Mme Patricia BOTTA MINGANT au 02.98.84.94.86.
Permanence parlementaire du Député : Didier Le Gac, député de la 3^{ème} circonscription, du lundi au vendredi de 9h à 12h et sur rendez-vous l'après-midi, 11 rue de Kerzouar, à Saint-Renan. Mr Le Gac : 02 98 33 02 20 ou par mail didier.legac@assemblee-nationale.fr
Service Social Maritime :
Monsieur Jean-Baptiste DHERBERCOURT, Assistant Social, pour le Service Sociale Maritime assure des permanences, sur rendez-vous, auprès des marins du commerce et de la pêche chaque 3^{ème} jeudi du mois à la mairie annexe de **Portsall** de 9h45 à 11h45 et de 13h30 à 15h30. Rendez-vous et information au 02.98.43.44.93 ou breast@ssm-mer.fr
La permanence du 19 janvier 2023 est annulée. Assistant social en formation.
Correspondants presse :
Ouest-France : Marie-Christine PELLEN au 06.81.77.14.85 et mcpellen.of@orange.fr
Télégramme : Jean-Yves TOURNELLEC 06.63.24.11.10 et jeanyvestournellec@bbox.fr

CEREMONIE DES VŒUX 2023

Madame le Maire et l'équipe municipale présenteront leurs vœux à la population

Le samedi 21 janvier 2023 à 11h, à la salle communale.

Tous les habitants, tous les nouveaux arrivants sur la commune, les présidents et les membres des différentes associations, sont cordialement invités à cette rencontre conviviale, qui se poursuivra autour d'un pot de l'amitié.
Cet avis tient lieu d'invitation.

COUPURE DE COURANT ELECTRIQUE ET PATIENTS " A HAUT RISQUE VITAL "

Le patient à haut risque vital bénéficie d'un service particulier d'information de la part du réseau de distribution électrique, en cas de coupure imprévue ou programmée. Ce service est destiné uniquement aux patients qui dépendent de façon vitale d'appareils médicaux fonctionnant sur le secteur électrique. Afin d'en bénéficier, il est essentiel de se faire connaître auprès de l'ARS, en lui adressant le formulaire Cerfa n°10401*02, complété d'un certificat médical. Le bénéfice de ce service d'information particulière est accordé pour une durée d'un an.

TRAVAUX PREVUS EN JANVIER

- Travaux d'enfouissement des réseaux route de Saint-Pabu
- Démolition des bâtiments route de Ploudalmézeau, à l'entrée du bourg.
Ces travaux peuvent entraîner une modification des conditions de circulation.

Merci de respecter la signalisation mise en place pour la sécurité de tous !

IDENTIFICATION DES ANIMAUX DE COMPAGNIE

Afin de protéger nos animaux de compagnie et de limiter leur divagation sur la commune, la mairie s'est dotée d'un lecteur permettant l'identification des animaux pucés (chien, chats, furets) avec un accès au « Fichier National d'Identification des Carnivores Domestiques ». Si vous trouvez un animal en divagation ou un animal mort, vous pouvez désormais contacter la mairie qui se mettra en contact avec le maître si l'animal est identifié. Nous rappelons à tous les propriétaires de chiens, chats et furets que l'identification de leur animal de compagnie est obligatoire.

MAIRIE

Horaires d'ouverture :

Les lundis, jeudis et vendredis : De 9h à 12h30 et de 12h30 à 16h30.

Le mercredi : De 9h à 12h30 et fermé l'après-midi.

Le mardi, la mairie est fermée toute la journée.

Tous les artisans, commerçants ou hébergeurs de Lampaul-Ploudalmézeau, souhaitant bénéficier d'un encart sur le site internet de la commune sont invités à se manifester auprès de la mairie au 02.98.48.11.28.

N'hésitez pas à venir consulter notre page Facebook : mairie de Lampaul-Ploudalmézeau. Abonnez-vous à notre page Instagram lampaul_entre_terre_mer.

Courriel : mairie@lampaul-ploudalmezeau.bzh ☎
02.98.48.11.28. **Fax** : 02.98.48.19.32.

Site : lampaul-ploudalmezeau.bzh

DISTRIBUTION DU BULLETIN MUNICIPAL

Vous pouvez recevoir le bulletin municipal par mail. Merci de nous communiquer votre adresse internet par mail : mairie@lampaul-ploudalmezeau.bzh ou au 02.98.48.11.28

MESSE

Les samedis 14 et 28 janvier à 17 h 30.

QUALITE DES EAUX

Eau de consommation humaine : Prélèvement effectué le 06/09/2022 : eau d'alimentation conforme.

Eau de baignade : Prélèvement effectué le 22/11/2022 : eau de moyenne qualité.

ASSOCIATIONS LAMPAULAISES

FOYER RURAL

VŒUX 2023

Cette année 2022 aura été l'année de reprise après la crise sanitaire et nos activités se portent bien. Avec plaisir, on a vu Bag-Douar, section de char à voile repartir avec de nouvelles personnes. Pour les autres équipes sportives, les résultats sont dans l'ensemble très corrects, avec également un renouvellement de joueurs. Installée dans ses nouveaux locaux, la bibliothèque vous accueille tout au long de l'année.

Les moules-frites et vide-grenier ont été une réussite. La participation à l'organisation de la Balad'Espoir de lutte contre le cancer a été un succès et sera reconduite. Avec Beva, nous avons décidé d'alterner l'organisation d'une fête en début d'été et après la fête du pain 2022, le Foyer vous proposera « **Lampaul en fête** » le **dimanche 02 juillet 2023**. Merci à tous nos bénévoles et à vous tous, qui œuvrez pour faire fonctionner nos structures associatives en offrant votre temps et savoir-faire. Je souhaite, à chacun et chacune d'entre vous, une belle et heureuse année 2023, une année riche en projets professionnels, familiaux et associatifs. **M. Joël Roué** Président du Foyer Rural

Section Fleur de l'Age

Le Président et son conseil d'administration souhaitent à tous ses adhérents et à tous les Lampaulais une

Bonne Année 2023 sereine, fraternelle et une Bonne santé ! Bloavezh Mat ha Yec'hed mat !

Infos : Galette des rois **le 5 janvier**.

Merci à tous et à toutes, les parties prenantes du club pour votre implication au quotidien. Le président, Jean Yves Cozien.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Dans le cadre des nuits de la lecture, la bibliothèque de Lampaul organise **le samedi 21 janvier à 17h30**, une heure des histoires pour les enfants sur le thème de cette année : LA PEUR.

Les enfants à partir de 2 ans sont invités à venir s'immerger dans ces contes et histoires où les loups, géants, ogres et autres sorcières font juste un peu peur, mais où tout se finit toujours bien ! Rendez-vous à la bibliothèque samedi 21 janvier -17h30. Ouvert à tous et gratuit.

L'équipe des bénévoles de la bibliothèque souhaite à tous les lampaulais de belles fêtes de fin d'année. La bibliothèque sera fermée **le samedi 31 décembre**.

BEVA E LAMBAOL

Beva e Lambaol souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année à ses adhérents et à tous les Lampaulais et donne rendez-vous à tous pour les nombreuses manifestations organisées en 2023.

LE PETIT CAILLOU

Atelier « cuisine express » le jeudi 26 janvier 2023 (18h30-21h)

Ce n'est pas parce qu'on est pressés qu'on va mal manger ! Recettes saines, faciles et rapides, à partager en famille ou au bureau... Prévoir votre tablier. Foyer rural. Inscription indispensable. Pour adultes et ados. Tarif : adhérents 12,00 € par atelier et par personne, non adhérents 16,00 €.

Repair-café le dimanche 29 janvier (10h-12h)

Petit électroménager en panne, réparations textiles (sous réserve de confirmation). Sur inscription, participation libre. Salle municipale.

Bonne Année à Tous !

Renseignements et inscriptions au 02 98 48 07 69 ou associationlepetitcaillou@gmail.com

UNC SAINT PABU / LAMPAUL- PLOUDALMÉZEAU

L'Assemblée Générale annuelle aura lieu **le samedi 04 février** à 11h en salle Roz Avel à Saint-Pabu. Tous les adhérents et sympathisants sont invités à y participer, cette annonce tenant lieu de convocation. Le bilan des activités et le rapport financier seront exposés ainsi que diverses questions seront évoquées. Rappel : l'UNC est une association ouverte à tous les militaires retraités, d'active, de réserve, OPEX, ou ayant accompli leur service national. L'objectif est de participer au devoir de mémoire et de lier le monde combattant intergénérationnel et soutenir notre Armée. Le paiement des cotisations se fera sur place : adhérents abonnés au journal 30 euros, sans le journal 21 €, veuves 13 €. Un pot de l'amitié sera offert à l'issue.

INFORMATIONS LAMPAULAISES

FRELON ASIATIQUE : CAMPAGNE DE DESTRUCTION

- Le signalement d'un nid de frelon asiatique est à faire auprès du référent local : M. Bernard HELIES. Modalités sur pays-iroise.bzh rubrique Environnement/Lutte contre le frelon asiatique
M. HELIES vous propose ses services pour la cueillette des essaims. Il peut également vous conseiller pour l'intervention sur les autres hyménoptères. Vous pouvez le contacter au : 02.98.48.05.22 ou au 06.63.37.48.05.

RECENSEMENT NATIONAL

Tous les jeunes français et françaises ont l'obligation de se faire recenser à la date anniversaire de leurs 16 ans et jusqu'aux trois mois suivants, à la mairie, munis de leur pièce d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

COLLECTE DE MOBILES USAGÉS :

Une campagne de collecte de mobiles usagés est organisée sur le département **du 21 novembre 2022 au 21 janvier 2023**. A cette occasion, un bac collecteur est installé en mairie, vous pouvez venir y déposer vos portables usagés.

COMMUNIQUÉS Pays d'Iroise Communauté

Collecte spéciale de coquillages en déchèterie

Du 17/12 au 08/01. Déposez toutes les coquilles vides (huîtres, coquilles St-Jacques, palourdes, moules...) en vrac, sans sac en déchèterie. Attention pas de crustacés ! Du compost enrichi en carbonate de calcium sera mis à disposition en déchèterie en mai. Infos : 02 98 32 37 83 ou dechets@ccpi.bzh.

Bienvenue dans ma maison zéro déchet

Ouvrez vos portes pour partager vos astuces zéro déchet. Les 1er et 2 avril dans le Finistère, 180 logements engagés dans une démarche presque zéro déchet accueilleront des visiteurs. Vous habitez en Pays d'Iroise et souhaitez ouvrir votre habitation ? Inscription jusqu'au 22/01 sur bienvenue.symettre.bzh.

Du nouveau du côté des recycleries

Deux recycleries assureront les collectes en déchèterie (10h-12h et 14h-17h) pour collecter objets, mobiliers et textiles en bon état. Iroise Tri-but, nouvelle recyclerie, le **7/01** à Plourin, le **12/01** à Ploudalmézeau et le **20/01** à Milizac-Guipronvel. Un peu d'R le **14/01** à Plougouzel et le **28/01** à Plouarzel. Les recycleries se déplacent aussi à domicile. Infos : Un peu d'R (07 82 42 84 42), Iroise Tri-but (06 83 21 86 03).

« Mes copeaux d'abord »

Du 1^{er} janvier au 31 mars, du broyat de branches est proposé gratuitement dans les déchèteries de Ploudalmézeau, Plouarzel et Plougouzel. Il peut servir de paillis et matière brune pour équilibrer vos composts.

Tri de vos déchets après les fêtes !

Les emballages et papiers (hors hygiène) peuvent être déposés vidés, en vrac, sans sac et bien séparés par matière dans les poubelles jaunes. Les restes alimentaires, les nappes papier, les sapins en plastique,

les décorations vont en sac fermé dans votre bac à ordures ménagères. Les guirlandes électriques sont à déposer en déchèterie. En cas de doute, infos sur triercestdonner.fr ou l'application Guide du tri! Infos sur www.pays-iroise.bzh et 02 98 32 22 86.

Nouvelle année, nouvel usage de la route : covoiturons !

Vous hésitez à sauter le pas du covoiturage ? *La Communauté de communes du Pays d'Iroise* et l'association éhop vous invitent à découvrir la plateforme publique et gratuite ouestgo.fr. Une première vraie bonne résolution que l'on soit conducteur ou passager. Des questions ? Éhop vous guide : contact@ehop.bzh ou 02 99 35 10 77.

Un dispositif pour éviter les coupures : EcoWatt

L'outil en ligne « Ecowatt » permet de visualiser simplement l'état de la demande électrique via un code couleur : vert consommation normale, orange système électrique tendu, rouge système électrique très tendu. Des messages incitant à davantage de sobriété énergétique précisent notamment les horaires auxquels les utilisateurs sont invités à modérer leur consommation.

Recrutement serres de tomates

Si vous souhaitez découvrir les différents métiers du maraichage (CDD de 6 à 9 mois, temps complet, du lundi au vendredi), Visites de serres : **12/01** (Guilers, Potereau) / **17/01** (Landunvez, Le Hir) / **24/01** (Guilers, Corre). Infos : Maison.emploi@ccpi.bzh / 02.98.32.47.80

Recrutement serres de fraises

13/01 de 9h30 à 12h à la Maison de l'emploi pour la serre de Landunvez (Conq) / **20/01** à 9h : visite et entretiens pour la serre de Guilers (Le Roux). Infos : Maison.emploi@ccpi.bzh / 02.98.32.47.80

Recrutement service à la personne

Le 17/01 de 9h30 à 12h à la Maison de l'emploi. Venez découvrir ou postuler pour les métiers de service à la personne. Offres d'emploi et infos sur pays-iroise.bzh ou sur Facebook : Économie&emploi – Pays d'Iroise Communauté, Maison.emploi@ccpi.bzh / 02 98 32 47 80.

Référencement des hébergements touristiques du Pays d'Iroise

Vous êtes propriétaire d'un meublé ou de chambres d'hôtes ? Devenez acteur de votre territoire, bénéficiez de conseils, d'avantages et rendez-vous en ligne avec Elloha. Profitez d'une diffusion sur www.iroise-bretagne.bzh ainsi que sur le guide des hébergements en souscrivant à l'Office de Tourisme Iroise Bretagne. Contact : Valentine et Adeline au 02 98 89 55 04/ hebergement@iroise-bretagne.bzh.

INFORMATIONS DIVERSES

POLE SANTÉ / PLOUDALMÉZEAU :

« Vous êtes atteint d'un diabète, d'une maladie cardiovasculaire et/ou victime d'un AVC : le pôle de santé Bro Gwitalmeze ouvre dès janvier un programme d'éducation thérapeutique qui vous est dédié ! Soyez les bienvenus le mardi 10 janvier 18h à la halle multifonctions de Ploudalmézeau : une occasion de

découvrir le contenu du programme et les professionnels qui vont l'animer. » Renseignements : etp.ploudal29@gmail.com

ESTRAN / PLOUDALMÉZEAU :

"A tire d'aile" et "Quand la marée se retire" : des livrets pour découvrir le bord de mer. Imprimés sur un support étanche, ces livrets présentent de nombreux oiseaux que l'on peut observer sur la plage de la commune. Vous y découvrirez : la mouette et le goéland bien sûr, mais aussi le tadorne de belon, la bernache cravant, le petit pingouin, les chevaliers, bécasseaux.... Et même le martin pêcheur. Ces livrets sont disponibles à la mairie. Pour en savoir plus : <http://www.estran.infini.fr>

CERCLE DE MAMANS – ADMR du Pays d'Iroise/CPTS Iroise

L'ADMR du Pays d'Iroise, en partenariat avec la CPTS Iroise, déploie le projet « Cercle de mamans » sur le territoire du Pays d'Iroise à partir de décembre 2022.

Vous venez d'avoir un bébé ? Vous avez besoin de conseils personnalisés, soutien, d'échanger avec d'autres mamans ? Inscrivez-vous !

Vous bénéficierez de 2 séances individuelles à domicile (séance de massage bébé, identification des besoins de bébé, de la famille) et de 4 séances en groupe avec d'autres jeunes mamans autour de thèmes divers : post partum, le prendre soin de soi, angoisse de la séparation.... Animé par Julie Le Ridou, auxiliaire de puériculture, certifiée accompagnante périnatale.

GRATUIT – Projet lauréat de l'appel à projets « 1000 premiers jours de l'enfant » www.1000-premiers-jours.fr Renseignements et inscriptions : ADMR Tel. 02 98 32 60 04 / paysdiroise@29.admr.org

SOUTIEN AUX PROCHES AIDANTS – ADMR du Pays d'Iroise

Vous vous occupez d'un proche au quotidien ? Vous avez besoin de prendre du temps pour vous, de souffler et d'échanger avec d'autres aidants ? L'ADMR du Pays d'Iroise vous propose 5 ATELIERS CHANT et MUSICOTHERAPIE.

Le cycle de 5 séances se déroulera : les **lundis 16, 23, 30 janvier, 6 et 27 février** de 14h à 16h, à PLOURIN salle Ty Kreiz, rue Robert V de Kergroadès. Les ateliers seront conduits par Audrey Floury, accompagnante éducative et sociale / animatrice « Anim Bien-être ». Ateliers gratuits - inscrivez-vous, il reste des places ! au 02 98 32 60 04 - paysdiroise@29.admr.org

ANNONCE

- Aide à domicile cherche heures de ménage sur Lampaul-Ploudalmézeau et ses environs. Paiement chèque CESU. Tél : 06.35.92.26.70.

- Assistante de vie aux familles, je suis à votre disposition pour accompagner vos parents au quotidien. N'hésitez pas à me contacter, je suis domiciliée sur la commune de Lampaul-Ploudalmézeau. Renseignements au : 07.71.86.31.81.

- Coiffeuse expérimentée, je vous propose mes services de coupes femmes, hommes et enfants à votre domicile sur la commune de Lampaul-Ploudalmézeau. Vous pouvez me contacter au 06 79 95 43 31. Au plaisir de vous coiffer. Léna bien-être.

- RAIL EMPLOI SERVICE : L'association RAIL EMPLOI Services recrute deux encadrants techniques d'insertion : coordination des activités de mise à disposition et encadrement de l'équipe de Chantier sur des métiers liés à la biodiversité : Offre pôle emploi n° 145YGNM

APPEL A LA VIGILANCE

A l'approche des épisodes de froid, l'actualité est marquée chaque année par la survenue de situations dramatiques liées aux **intoxications au monoxyde de carbone (CO)**, lourdes de conséquences pour la santé des personnes.

Provoquant plusieurs décès par an, ce gaz inodore et invisible est la première cause de mortalité par gaz toxique en France. Sur la période du 1^{er} septembre 2021 au 30 août 2022, 33 signalements d'intoxication accidentelle dans des logements particuliers ont été déclarés dans le département du Finistère impliquant 70 personnes dont 8 ont été hospitalisées et 1 est décédée. Le monoxyde de carbone résulte plus particulièrement d'une mauvaise combustion des dispositifs fixes de **production d'eau chaude et de chauffage**, quelle que soit la source d'énergie utilisée (gaz, fuel, pétrole, bois...), associée le plus souvent à une insuffisance de ventilation.

Les appareils mobiles à combustion non raccordés, et notamment **les chauffages d'appoint** utilisés en continu, sont des dispositifs susceptibles de conduire également à des émanations importantes de ce gaz toxique.

Il en est de même de l'utilisation inappropriée, dans des espaces clos lors de travaux ou de circonstances particulières (tempêtes, inondations, coupures d'électricité ...), de matériels équipés d'un moteur thermique, tels que les **groupes électrogènes ou les motopompes**. Ces derniers doivent impérativement être placés à l'extérieur des locaux.

Le maintien d'une **aération permanente** dans les locaux, la vérification des équipements et de leurs conditions d'installation ainsi que l'entretien des conduits d'évacuation des fumées par un professionnel qualifié au moins une fois par an demeurent les principaux gages de sécurité.

En cas de suspicion d'une intoxication au monoxyde de carbone (maux de tête, nausées, vomissements...), les **consignes de bonne conduite** sont les suivantes :

- à aérer immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres ;
- à arrêter les appareils de combustion si possible ;
- à faire évacuer les lieux ;
- à appeler les secours (112, 18 ou 15) ;
- à ne réintégrer les locaux qu'après l'avis d'un professionnel.

Bonnes Fêtes de fin d'année